

COMMUNIQUÉ DE PRESSE, Paris le 12/12/2019

L'INRC abrite sa fondation à l'Institut de France

Xavier Darcos, Chancelier de l'Institut de France, et Éric Lestanguet, Directeur Expérience Client pour les Particuliers et Professionnels d'ENGIE et Vice-président de l'association INRC, ont signé la convention de création d'une fondation pour favoriser le développement de relations humaines responsables au cœur d'une relation clientèle et citoyenne bousculée par la révolution digitale.

Cette nouvelle fondation entend prolonger l'action de l'INRC en intégrant une dimension académique et scientifique pour mieux appréhender et accompagner la transformation des relations entre les différents acteurs de la vie des organisations (entreprise, administration). Dans un monde en situation d'évolution technologique et sociétale continue, elle œuvrera principalement dans trois domaines :

1. Les mutations des métiers et l'anticipation des compétences
2. La conjugaison de l'Intelligence Humaine et de l'Intelligence Artificielle avec l'appui des sciences cognitives
3. La valeur sociale et sociétale des entreprises



Le conseil d'administration sera composé de trois membres de l'Institut, dont le chancelier de l'Institut de France, président du conseil d'administration, et de trois représentants de l'INRC.

À propos de l'INRC

L'Institut national de la Relation client a été lancé en 2014 par de grands groupes (ENGIE, BNP Paribas, Orange, Groupe Babilou, Téléperformance), en collaboration avec les partenaires sociaux, dans le prolongement d'une mission portée par le gouvernement français (2008-2012). Son rôle est d'imaginer, expérimenter et promouvoir les contenus, les outils et les méthodes de demain pour créer les conditions d'une Relation client différenciante et créatrice de valeur. L'INRC s'appuie sur une démarche centrée sur l'Humain qui prend en compte les sujets de l'emploi, de la formation et de la performance sociale. Son Conseil stratégique est composé des membres des Comex des différents groupes fondateurs.

www.inrc.fr

À propos de l'Institut de France

Créé en 1795, l'Institut de France a pour mission de proposer aux cinq Académies qui y demeurent, un cadre harmonieux pour travailler au perfectionnement des lettres, des sciences et des arts, à titre non lucratif. Grand mécène, il encourage la recherche et soutient la création à travers la remise de grands prix et subventions (plus de 20 millions d'euros distribués chaque année par le biais de ses fondations abritées). Placé sous la protection du président de la République, il est également le gardien d'un important patrimoine, à commencer par le Palais du quai de Conti, quatre bibliothèques dont la bibliothèque Mazarine, ou encore de nombreuses demeures et collections qui lui ont été léguées depuis la fin du XIXe siècle. Parmi elles se trouvent le château de Chantilly, le musée Jacquemart-André, le château de Langeais, le manoir de Kerazan ou encore la villa Kérylos.

www.institutdefrance.fr

Contacts

INRC : contact@institut-rc.fr, 01 77 49 46 10
Institut de France : com@institutdefrance.fr, 01 44 41 43 40